

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2026

---

EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À  
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2091)

Tombé

N° AC55

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par  
M. Tavernier

à l'amendement n° AC23 de M. Courbon  
-----

### ARTICLE PREMIER

Au dernier alinéa, après :

"«"

insérer le mot&nbsp;nbsp;

"notamment"

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement vise à préciser que les associations intervenant dans ce cadre peuvent inclure des associations engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire et la cuisine solidaire sans néanmoins s'y limiter.